



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE

Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste France Télécom

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2013
Association Amitié La Poste France Télécom
82 bis, rue Blomet - 75015 Paris
Ce rapport contient 11 pages
Référence : NB/DD

**KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE**

Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste France Télécom

Siège social : 82 bis, rue Blomet - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amitié La Poste France Télécom, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 22 avril 2014

KPMG Audit Paris et Centre



Noël Bugnet
Associé



AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

82 bis rue Blomet

75015 Paris

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF en Euro	31/12/13			31/12/12	PASSIF en Euro	31/12/13	31/12/12
	Brut	prov	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immos corporelles	208 029	189 282	18 747	22 001	Réserves statutaires	1 131 217	1 065 580
Autres immos financières	1 890	0	1 890	2 007	Résultat	141 481	65 637
					Fonds dédiés	340 913	362 798
					Subventions d'investissement	14 593	16 386
					Provisions pour risques et charges	12 515	10 627
Total 1	209 919	189 282	20 637	24 008	Total 1	1 640 719	1 521 028
Actif circulant					Dettes à court terme		
Avances et acomptes			0	375	Fournisseurs et comptes ratt.	69 981	141 022
Créances et comptes ratt.	74 367		74 367	120 772	Dettes fiscales et sociales	75 930	114 225
VMP	1 440 837		1 440 837	1 336 487	Autres dettes	1 023	341
Disponibilités	231 067		231 067	292 281			
Total 2	1 746 271	0	1 746 271	1 749 915	Total 2	146 934	255 588
Charges constatées d'av.	20 745		20 745	2 693	Produits constatés d'avance		
Total 3	20 745	0	20 745	2 693	Total 3	0	0
Total ACTIF	1 976 935	189 282	1 787 653	1 776 616	Total PASSIF	1 787 653	1 776 616

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

	2013	2012
PRODUITS : prestations en nature La Poste	677 141	719 073
CHARGES : mises à disposition gratuites de biens et services	677 141	719 073

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

COMPTE DE RESULTAT EN EURO	2013	2012
Subventions d'exploitation	1 339 908	1 293 652
Cotisations	13 575	14 670
Autres produits	6 269	3 969
Fonds dédiés utilisés	36 504	23 495
I - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 396 256	1 335 786
Achats d'approvisionnements	2 486	1 880
Autres charges externes	687 948	748 679
Impôts, taxes et versements assimilés	37 658	30 251
Rémunérations du personnel	353 977	317 507
Charges sociales	155 962	141 698
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 845	18 448
Autres charges	1 986	1 806
II - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 250 862	1 260 269
III - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	145 394	75 517
IV - RESULTAT FINANCIER	1 284	1 784
Produits exceptionnels (a)	11 954	14 590
Charges exceptionnelles	2 531	416
V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 423	14 174
VI - SOLDE INTERMEDIAIRE (III + IV + V)	156 101	91 475
VII - Engagements à réaliser sur ressources affectées	14 620	25 838
RESULTAT (VI - VII)	141 481	65 637
(a) dont quote-part de subvention d'investissement	7 496	6 444

AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM

82 bis rue Blomet

75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Avant répartition, l'exercice clos le 31 décembre 2013 dégage un bénéfice de 141 481 €.
Le total du bilan est de 1 787 653 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total des produits de 1 409 494 € et des charges pour un montant de 1 268 013 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

En 2013, **Le Groupe La Poste** a versé une subvention de fonctionnement de 864 473 € dont 5 703 € de subvention d'équipement et une nouvelle Aide Financière de Substitution de 50 000 € pour le départ en retraite d'un agent mis à disposition.

Les autres éléments de la convention n'ont pas subi de modification particulière, à savoir :

- les salaires et charges sociales de 11 emplois repères mis à disposition, les valorisations des Autorisations Spéciales d'Absence accordées aux militants bénévoles et celles des locaux mis à disposition de l'association ont été portés en hors bilan en « engagements reçus » et en compte de résultat en « évaluation des contributions en nature » pour un montant total de 677 141 €. Ce montant se répartit comme suit :

✓ Salaires et charges sociales des agents AMDIS.....	497 846 €
✓ Autorisations Spéciales d'Absence.....	95 200 €
✓ Locaux mis à disposition.....	84 095 €.

En 2013, **Orange** a versé une subvention exceptionnelle de 30 000 € pour la conception du nouveau site Internet et la subvention de fonctionnement a été portée à 315 973 € soit une hausse de 9.93 %. A noter également le versement de 3 831 € représentant un rattrapage de 2012.

Les autres éléments de la convention n'ont pas subi de modification particulière, à savoir :

- Les salaires et charges des 2 agents entièrement subventionnés ont été portés en « produits d'exploitation » pour 117 006 € et la refacturation pour 116 325

€ en « autres achats et charges externes ». L'écart de 681 € a été imputé en « subvention à reverser ».

- Les loyers des 3 locaux mis à disposition par Orange ont été comptabilisés en produits d'exploitation pour 7 190 € et en charges externes pour la somme de 7 210 €.

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire dont le taux est déterminé en fonction de leur durée d'utilisation.

Celles-ci se ventilent ainsi :

➤ Bâtiments	10 %
➤ Agencements	10 %
➤ Matériel de transport	20 %
➤ Matériel de bureau	20 %
➤ Matériel informatique	entre 20 et 33 %
➤ Mobilier de bureau	entre 10 et 20 %
➤ Matériel d'animation	20 %

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées sur la base des dépôts versés pour l'utilisation des cartes de carburant.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et correspondent à :

- le solde 2013 de la subvention d'Orange,
- des avances de frais accordées aux Responsables départementaux

- des produits à recevoir comprenant essentiellement le remboursement de chèques déjeuner non utilisés en 2013.

- Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées au coût historique et les cessions sont enregistrées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur globale d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013 s'élève à 1 440 836.99 € soit une plus-value latente de 89 381.07 €.

- Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux sommes disponibles à La Banque Postale (148 665.56 €) et à la CNE (81 081.08 €).

Les intérêts à percevoir sur la CNE au titre de l'exercice 2013 ont été provisionnés pour 1 283.83 €.

- Fonds propres

Les fonds propres représentent :

➤ les réserves dont dispose l'association	1 131
217 €	
➤ les subventions d'investissement qui ont financé pour partie les immobilisations. Elles font l'objet d'un amortissement selon la même durée que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.	14 593 €
➤ les fonds spécifiquement dédiés à la réalisation de projets	340 913 €
dont	
- personnels	203 826 €
- délégations	35 173 €
- charges diverses	41 503 €
- véhicules	41 133 €
- Site Internet	19 278 €

- Provision des indemnités de départ à la retraite

Les engagements ont été provisionnés et s'élèvent au 31 décembre 2013 à 12 515 €. Ce montant, qui tient compte des charges sociales, a été calculé en tenant compte :

- du départ volontaire du salarié à 67 ans
- de la convention collective des acteurs du lien social et familial
- d'un correctif relatif à l'ancienneté

- des coefficients de taux de mortalité
- d'un correctif relatif du turnover du personnel
- d'un taux d'actualisation financier de 2.9 % »

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

• Produits à recevoir d'exploitation.....	74 146 €
• Charges constatées d'avance d'exploitation.....	20 745 €
• Charges à payer.....	146 934 €
➤ Dettes fournisseurs d'exploitation	69 981 €
➤ Dettes fiscales et sociales	75 930 €
➤ Subvention de fonctionnement à reverser	1 023 €
• Subvention d'exploitation La Poste.....	864 473 €
➤ Subvention de fonctionnement	858 771 €
➤ Subvention d'équipement	5 702 €
• Subvention d'exploitation Orange.....	474 000 €
➤ Subvention de fonctionnement	315 973 €
➤ Subvention exceptionnelle site Internet	30 000 €
➤ Rattrapage subvention 2012	3 831 €
➤ Valorisation de 2 agents mis à disposition	117 006 €
➤ Valorisation de 3 locaux mis à disposition	7 190 €
• Autres charges externes	687 949 €
dont	
➤ Honoraires	45 059 €
➤ Personnel mis à disposition par Orange	116 325 €
➤ Locaux mis à disposition par Orange	7 210 €
➤ Locations véhicules	61 989 €
➤ Locations immobilières	46 332 €

III - AUTRES INFORMATIONS

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Les charges sont donc comptabilisées toutes taxes comprises.

En 2013, l'effectif de l'association est composé de 11 agents mis à disposition par le Groupe La Poste, 2 Agents mis à disposition par Orange, 12 salariés et d'une centaine de militants bénévoles des deux entreprises.

IV - TABLEAUX ANNEXES

Immobilisations

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2013	Entrées	Sorties	Valeur brute au 31/12/2013
Brut	215 008	5 703	12 680	208 031
Amortissements	<193 006>	8 957	12 680	<189 283>
Net	22 002			18 748

Subventions d'équipement

Intitulé	Valeur brute au 01/01/2013	Entrées	Sorties	Valeur brute au 31/12/2013
Brut	140 339	5 703	4 562	141 480
Amortissements	<123 954>	7 496	4 562	<126 887>
Net	16 385			14 593